En campagne avec tous nos moyens!

Nous sommes désormais toutes et tous mobilisé·es avec Léon Deffontaines et la liste de Gauche Unie pour le monde du travail pour faire élire le maximum de parlementaires communistes au Parlement européen.

Aux côtés de nos partenaires, venus de toute la gauche républicaine, laïque et sociale et grâce à l'engagement de représentant es reconnu es du monde du travail, nous engageons cette campagne avec beaucoup d'ambition et de détermination.

Les 81 candidates et candidats multiplient, partout en France, les rencontres et les réunions publiques avec succès.

L'objectif : envoyer au Parlement européen des député·es représentatifs·ves de cette France qui lutte au quotidien pour la Paix, la justice sociale et qui défend le droit au bonheur pour toutes et tous.

En multipliant les contacts, les initiatives, les débats, les porte à porte, en collant nos affiches et en distribuant nos tracts, chacune et chacun apporte une contribution indispensable au mouvement qui s'engage.

Dans cette élection à la proportionnelle à un tour, chaque voix compte. 60 jours nous séparent du 9 juin et nous sommes déterminé es à mener campagne tambour battant, jusqu'au bout.

Dans cette perspective, il nous faut également accélérer le financement de notre campagne.

Individuellement en souscrivant auprès de nos ADF et collectivement en prenant la décision que nos cellules, nos sections contribuent très vite au



HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.

S.A.R.L. *« LES LANDES RÉPUBLICAINES »*7 rue Frédéric Bastiat – BP34
40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41
Directeur de la publication : Alain BACHE
e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : http://pcf40.free.fr
Abonnement annuel 25€
Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN
C.P.N° 0728P11523− N° 2459 − Jeudi 11 avril 2024

budget national de campagne, au même titre que nos fédérations.

Mobilisé·es ces prochaines semaines pour souscrire, nous pouvons atteindre nos objectifs financiers* à la fin du mois d'avril ! Et nous donner ainsi tous les moyens de mener une grande campagne électorale, populaire, offensive, rassembleuse et porteuse d'espoirs pour tout le pays.

* 12.000€ : c'est l'objectif de la souscription pour notre département

SOUSCRIPTION

ADRESSE	Prénom
CP	VILLE

Je fais un don de € au PCF

Libeller le chèque à l'ordre de : « ADF-PCF40 »

BP34, 40001 MONT-DE-MARSAN Cedex

Conformément à la loi, un reçu ouvrant droit à une réduction d'impôt vous sera adressé (uniquement pour les dons en chèques).



Commission Permanente - Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Au cœur du quotidien des néo-aquitains, une CP pragmatique

Les 61 conseillers régionaux, composant la Commission Permanente, se sont réunis le lundi 25 mars pour la seconde CP de l'année.

Se déroulant à huis-clos, la CP est l'occasion de traiter des dossiers de fond, des éléments précis ayant un impact sur les territoires de Nouvelle-Aguitaine.

Plaxtil

Ecologique et Citoyen:

C'est aussi l'occasion pour les élus du groupe Communiste, Ecologique et Citoyen de continuer à porter des positions fermes sur des sujets de la vie quotidienne des néo-aquitaines et néo-aquitains mais aussi sur des thématiques que la région porte quotidiennement.

Le soutien aux projets innovants Technoflex &

L'innovation va de pair avec le progrès technique,

environnemental et territorial. Deux dossiers ont

retenu l'attention des élus du groupe Communiste,

Les positions défendues par le groupe



Catherine La Dune, Alain Baché et Brahim Jlalji sont les trois membres du Groupe CEC à siéger au sein de la Commission Permanente.

Les élus du groupe CEC ont voté POUR ces 27 dossiers en lien avec le tissu social, économique et humains de ces projets.

Service public régional de formation - subvention à l'Etat-Major

Alors que le sujet de la formation professionnelle est

en enjeu d'inclusion sociale et une compétence régionale, la délibération à propos de ce thème présentait 9 nouvelles actions pour environ 436 stagiaires et 158.330 heures/stagiaires. Ce sont des chiffres importants à mettre en lumière au regard de la politique régionale.

Cependant les élus communistes se sont saisis d'un dossier en particulier. A savoir celui concernant l'Etat-Major du Commandement du Service Militaire de La Rochelle. Ce dernier perçoit une aide de 707.343 € pour le Service Militaire Volontaire (SMV). Le SMV est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle destiné aux jeunes de 18 à 25 ans ayant la nationalité française, éloignés de l'emploi, peu voire pas diplômés, et prioritairement les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation, et les

cette délibération du fait qu'elle rompt avec l'idéal démocratique et républicain.

Le projet Technoflex (entreprise basée à Bidart Pyrénées-Atlantiques) repenser ses produits, ses méthodes et ses Les élus du groupe CEC se sont ABSTENUS sur moyens matériels pour mettre sur le marché

des produits optimisés en s'appuyant sur l'écoconception. Il s'agit d'un « programme innovant en termes de technologie, de produit et d'usage permettant de renforcer sa position de leader mondial dans les produits innovants liés au

packaging médical ».

Le dossier Plaxtil (situé dans la Vienne à Châtellerault) présente un projet souhaitant trouver une solution pour recycler les déchets textiles et plastiques en polymère écologique et recyclable qui remplace les plastiques vierges 100% pétrole.

Les élus du groupe CEC ont voté POUR cette délibération avec une mise en avant du soutien à l'innovation en faveur du recyclage du plastique et de l'éco-conception en matière de santé.

L'aide au service du quotidien et de proximité dans le cadre de l'Economie Territoriale

Souvent présentés en CP, 27 dossiers ont été soumis au vote avec pour objectif le soutien aux commerces et services du quotidien. L'impact sur les territoires concernés va générer la création de 11 emplois tout en permettant le maintien de 38 emplois.

Par exemple, parmi les projets présentés, les nombreux commerces et services du quotidien concernent des boulangeries, des salons de coiffure et des boucheries-charcuteries qui sont dans des zones blanches de présence commerciale.

Zoom sur la Mission d'information et d'évaluation portant sur l'action de la région en matière

Lors de la séance plénière du 11 mars et de la CP du 25 mars, le mouvement des agriculteurs s'est introduit dans l'hémicycle régional. Ces derniers se particulièrement exprimés durant manifestations et blocages qui ont eu lieu sur tout le territoire national. Cette colère s'est exprimée avec une manifestation à l'appel de la Coordination Rurale devant l'Hôtel de Région à Bordeaux.

Après des propos menaçants envers les élus et une complicité quasi-romantique de la part des élus du RN, de nombreuses voix ont demandé qu'une séance plénière extraordinaire se tienne sur les questions agricoles.

En raison d'une forte interpellation, il a été voté la mise en place d'une mission d'évaluation et d'information sur l'action régionale en matière agricole motivée par l'emploi de l'article 58 du Règlement Intérieur disposant qu'un cinquième des peut solliciter régionaux une d'évaluation. C'est pourquoi cette délibération portant sur la modalité de fonctionnement de celle-ci a été présentée et votée en CP.

Le principe de la mission d'évaluation sur l'action régionale en matière agricole se concentrera sur les différentes politiques régionales afin d'avoir une vue générale permettant d'étudier ce que sont les politiques agricoles régionales et ce qui peut être amélioré dans nos actions.

Composée de 25 membres, cette commission spéciale sur l'agriculture devra rendre un rapport dans les 6 mois à compter sur 11 mars dernier. Pour le groupe Communiste, Ecologique et Citoyen, deux élus y siégerons :

Alain Baché et Béatrice Tariol





De nombreux dossiers étaient aussi à l'ordre du jour, tous concernant la vie quotidienne en Nouvelle-Aquitaine.

Cette commission permanente a été l'occasion aussi de mettre en avant des projets n'ayant pas de prise directe avec le quotidien des néo-aquitaines et des néo-aquitains. C'est le cas de Biosyl, entreprise spécialisée dans les granulés de bois, voulant s'implanter dans la Creuse. Le dossier a été retiré, après les remarques portées par les groupes de la majorité. Il s'agit d'avoir plus d'informations sur le plan écologique, sur le plan territorial avec le souhait de rassembler la concertation la plus large possible des territoires concernés et sur le plan juridique concernant le plan d'urbanisme.



L'Espagne et le Portugal bénéficient depuis le mois de juin d'une dérogation de la commission européenne qui leur permet de s'affranchir du marché européen de l'électricité pendant un an.

Pendant ce temps-là, en France, la facture a augmenté entre 8,6% et 9,8% au 1er février 2024.

Merci Bruno Le Maire, Gabriel Attal, Emmanuel Macron...■

Fête de l'Humanité 26 et 27 avril 2024 Foyer de PERQUIE

Vendredi 26 avril, 17 h 30



Présentation et dédicace par André Chassaigne de son livre « Cuba, une étoile dans la nuit. La lutte du peuple cubain contre un blocus criminel »

18 h 30, débat public sur le thème : « L'origine, le but de la création du journal L'Humanité en 1904 et son rôle aujourd'hui pour continuer d'être utile aux progressistes pour un monde fraternel, de justice et de paix » et « La situation en Palestine »



avec **Cédric Clérin**, rédacteur en chef de L'Humanité Magazine.

20 h 30, apéritif et repas cubain 12 € tout compris

Samedi 27 avril, 9 h

Débat sur le thème : « Elections européennes du 9 juin 2024 : un nouveau rassemblement à gauche pour l'alternative à l'Europe libérale. Des propositions pour répondre à la crise agricole en France et en Europe » avec

André Chassaigne, député communiste, président du groupe Gauche Démocrate et Républicaine (GDR), candidat à l'élection européenne

et Céline Piot, conseillère municipale et communautaire de Mont-de-Marsan (GRS), candidate à l'élection européenne.



12 h, apéritif suivi d'un repas (15 €)

Pour les repas du vendredi soir et samedi midi, s'inscrire auprès : Annie Belloc 06.10.87.66.64 ; Christian Duprat 06.83.22.69.81 ; Alain Laffargue 06.08.61.76.06 ; Jean-Pierre Saint-Germain 06.30.17.89.53 jusqu'au dimanche 21 avril dernier délai■ Sogy Bois Ygos

Une fermeture scandaleuse

Il a quelques semaines, la presse se faisait écho de la fermeture par voie de liquidation de l'entreprise Sogy Bois d'Ygos, ex. Lamarque.

Tout pourrait laisser à penser à un cycle normal de vie ou de mort d'un site de production de bois dans notre massif gascon.

Or, peut-être que le « normal » pourrait être absent.

En effet, l'usine Lamarque a été absorbée il y a quelques années par une holding.

Et à y regarder de près, il se pourrait que tout cela manque de transparence, y compris peut-être dans la procédure ayant conduit à la liquidation.

Liquidation qui laisse sur le carreau 61 salariés.

Si le patron de choc, issu de la holding, a pu régner en maître ces dernières années, il se pourrait que la nouvelle situation délie des langues. Ainsi, lors d'une réunion à l'initiative de la CGT, outre la souffrance et l'inquiétude qui se sont exprimées de la part des ex-salariés, des éléments laissent à penser que la gestion de l'entreprise s'est faite dans la totale opacité mais aussi avec des pressions fortes sur des membres du personnel, intimidation, pressions diverses..., même la transparence de gestion pourrait être remise en cause.

Si aujourd'hui les militants de la CGT du Pays Morcenais vont venir en aide aux personnels pour gérer toute la partie administrative du dossier pour chacun des salariés, il est fortement envisagé de saisir le Procureur de la République et les représentants de l'Etat du département pour faire toute la lumière sur ce dossier.

De là à penser la découverte d'une gestion « hasardeuse » par un patron « pas très honnête », il n'y a qu'un pas.■



En plus du personnel, ont participé à cette rencontre Jérôme Baylac, Président de la Communauté des communes du Pays Morcenais, Boris Vallaud, député, Alain Baché, conseiller régional et secrétaire départemental du PCF et Alain Cloutour, conseiller du salarié CGT et élu communiste de Morcenx-la-Nouvelle.

Gnacs et Chacailles

RENAISSANCE A L'ENVERS

Dans le matin clair, où meurt sa chanson/ Le bon paysan, qui jette à mains pleines/ La bonne semence aux sillons des plaines/ A l'espoir de faire un jour la moisson...Mais les corbeaux, dont le vol brun/ Passe en l'air comme une tempête/ En faisant du soir sur sa tête/ Les corbeaux mangeront son grain...Après avoir mis ses sous dans son bas/ Le bon paysan ferme son armoire/ Lorsqu'il s'en revient de vendre à la foire/ Le veau que sa vache un jour a mis bas/ Mais les corbeaux, dont jamais rien/ Ne peut repaître l'avarice/ Gens de loi et gens de justice/ Les corbeaux voleront son bien...Tout en lui chantant "dodo, l'enfant do"...Parmi la splendeur des soleils couchants/ Le bon paysan dont la tâche est faite/ Pense avoir la fin d'une bonne bête/ Qui meurt de vieillesse au milieu des champs/ Mais les corbeaux viendront encor/ Qui sont les marchands de prière/ Et du défunt, clos dans sa bière/ Les corbeaux se feront de l'or ... A la fin, pourtant, l'heure sonnera/ Ou, lassé de voir les corbeaux qui volent/ En prenant ses gars, ses sous, ses récoltes/ Le bon paysan se révoltera...Extrait de «La chanson des corbeaux» par Gaston Couté (poète libertaire et chansonnier, 1880-1911). La tête de liste macroniste à l'élection européenne du 9 juin 2024, est une adepte de l'ancien président de la Commission européenne Jean-Claude Junker (né le 9/12/1954 à Redange-sur-Attert). En 2015, celui-ci avait déclaré, pour justifier la décision de passer outre le NON français et Néerlandais au traité constitutionnel européen : «Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens». Ceci veut dire que les dirigeants européens sont au service des puissances d'argent qui imposent aux peuples ce qu'ils ont décidé, même si lesdits peuples expriment leur refus. Valérie Hayer (née le 6 avril 1986 à Château-Gontier), chef de file de la liste Renaissance pour les élections européennes, présidente par ailleurs de ce groupe au Parlement européen n'a pas hésité à prévenir qu'en cas de vote contre le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada par l'Assemblée nationale après le rejet du Sénat, celuici continuerait à être appliqué. Elle fait partie du club très fermé dans lequel on se gargarise du mot démocratie en la foulant au pied. Ce double langage, lui vaut d'être applaudie à tout rompre par le grand capital international qui a besoin de ce traité pour satisfaire à sa demande de libre circulation des capitaux et des marchandises. D'un côté, on brandit la planification écologique, de l'autre, on laisse importer des produits agricoles et industriels en dehors de nos normes sanitaires. D'un côté, on nous abreuve du mot souveraineté et de l'autre on veut faire appliquer un traité dans lequel les multinationales peuvent attaquer devant des tribunaux privés les qui les empêcheraient législations des Etats d'augmenter leur taux de profit. (Voir aussi le livre de Patrick Le Hyaric: «le traité avec le Canada mis à nu» Éditions de l'Humanité). Mme Hayer s'était déjà distinguée il y a quelque temps en déclarant qu'elle voulait «avoir l'avis du Medef (mouvement des entreprises de France) avant de se prononcer sur la loi immigration. Avant le vote sur le traité constitutionnel l'ancien président de la Commission européenne avait sans rire prévenu : «Si c'est oui, nous dirons donc : on poursuit; si c'est non nous dirons on continue». M. Junker comme Mme Hayer ne sont pas des humoristes, mais de sérieux mandataires du grand capital. "Renaissance" nous la joue à l'envers. A nous de déjouer leurs plans et défricher les chemins d'un postcapitalisme en votant pour la liste Deffontaines le 9 juin. Lo doble lengatge sèrv a mesclar las tralhas (Le double langage sert à brouiller les pistes).

Roger La Mougne